



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 28 / 06 / 2026 à 02:04

Date de publication : mercredi 19 mars 2025 à 02:25

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr



FIDUCIAL SOFIRAL

AVOCATS

Par ASSP en date du 10/03/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

CRESSONNIERE DU VAL DE LUYNE

Siège social : 1580 Route de Corbas 69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON **Capital** : 5000

€ **Objet social** : - La souscription, l'acquisition par voie d'achats, d'apports ou autrement et la détention de droits sociaux de toutes sociétés ou de valeurs mobilières émises par toutes sociétés et la gestion de ses participations et de son portefeuille de titres et valeurs mobilières.

- Le conseil en tous domaines et l'assistance administrative aux sociétés de son groupe ou à tout tiers, et, dans ce cadre, toute prestation de caractère administratif, technique, informatique et commercial, L'acquisition et la détention de tous biens ou droits immobiliers, ou droits sociaux de toutes sociétés immobilières et la gestion de ces biens ou droits, ainsi que l'acquisition, la détention et la gestion de toutes immobilisations utiles à l'exploitation de son groupe ou susceptibles d'en faciliter le

développement,

- L'acquisition et la détention de tous droits de propriété industrielle et la gestion de ces droits,

- L'administration des filiales et sous-filiales pendant l'exercice de mandats sociaux,

- La centralisation des opérations de trésorerie des filiales et sous-filiales, quel que soit le pourcentage de participation.

- La participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ses activités. **Président** : M

SIMIAN Roch demeurant Chemin du Cugnet 38200 VILLETTE-DE-VIENNE élu pour une durée illimitée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Toute cession de titre est soumise à agrément préalable des associés statuant à la majorité des voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/d545b7e7-6407-4fd3-876e-feddcfa88438-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex